

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :

 Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

ÉVALUATION

CLASSE : Première

VOIE : ☒ Générale ☐ Technologique ☐ Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : ☐ Oui ☒ Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : ☐ Oui ☒ Non

☒ Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

☐ Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

☐ Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Sorties culturelles au cours des douze derniers mois selon la situation familiale et le sexe en 2015 (en %)

Type de famille	Sortie au cinéma		Sortie au théâtre, concert		Sortie au musée, exposition	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Personne seule	48,7	47,1	42,1	39,2	37,6	38,0
Famille monoparentale	60,1	58,6	42,9	32,5	30,7	24,6
Couple sans enfant	53,3	45,7	46,9	42,7	45,4	41,8
Couple avec au moins un enfant	67,5	60,6	46,6	38,6	40,9	34,5
Autre type de ménage	52,2	48,1	39,3	31,7	32,9	28,5
Ensemble	58,0	52,9	45,1	39,3	40,1	36,6

Source : INSEE, 2016.

Questions :

1. À l'aide de deux exemples, montrez qu'il existe des socialisations secondaires à la suite de la socialisation primaire. (3 points)
2. À l'aide du document, montrez que le genre influence les pratiques culturelles des individus. (3 points)
3. À l'aide du document, montrez que la configuration familiale influence les pratiques culturelles des individus. (4 points)

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :

 Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que la famille s'associe à l'action des pouvoirs publics dans la gestion des risques.

Document 1 :

Selon l'enquête Budget de famille, en 2011, la moitié des ménages ont, au cours des deux mois précédant l'enquête, apporté une aide financière à un autre ménage. L'aide moyenne apportée représente environ 4 % de la masse totale du revenu des ménages. L'aide financière entre ménages est soit directe, sous la forme d'un transfert monétaire, soit indirecte, sous la forme d'une prise en charge de certaines dépenses. [...]

En 2011, sur les 19,1 milliards d'euros de transferts monétaires, 90 % sont des transferts entre membres d'une même famille vivant séparément ; les 10 % restants correspondent à des transferts entre ex-conjoints ou amis. L'entraide familiale concerne essentiellement des ménages aidant leurs enfants, petits-enfants ou beaux-enfants.

Les ménages les plus modestes reçoivent le plus d'aides de leur entourage. Mais parmi ces ménages [...], ce sont toujours les plus jeunes qui sont le plus aidés, et en particulier les jeunes ménages en cours d'études ayant déjà un logement indépendant. Parmi les 10 % des ménages les plus pauvres, les étudiants ou apprentis ont perçu en moyenne 1 210 euros sur deux mois, soit 2,7 fois plus que la moyenne des 10 % des ménages les plus pauvres. L'aide bénéficie en second lieu aux jeunes ménages entrant sur le marché du travail (occupant un emploi ou au chômage). Si, avant 30 ans, et en particulier avant 25 ans, la famille constitue le principal soutien lors de la prise d'autonomie, passé cet âge, le dispositif assurantiel public de la protection sociale prend peu à peu le relais de l'entraide familiale. [...]

Source : Élodie Kranklader, Alexandra Ferret, Amandine Schreibers, « Les conditions de vie des ménages », *INSEE Première*, 2018.

Document 2 : Prestations de la protection sociale en 2016 (en milliards d'euros)

Santé	249,9
<i>Maladie</i>	204,3
<i>Invalidité</i>	38,8
<i>Accidents du travail et maladies professionnelles</i>	6,8
Vieillesse - survie	325,0
<i>Vieillesse</i>	286,6
<i>Survie</i>	38,4
Famille	54,6
Emploi	44,8
<i>Chômage</i>	40,5
<i>Insertion et réinsertion professionnelles</i>	4,3
Logement	18,4
Pauvreté – exclusion sociale	21,3
Total des prestations sociales	714,0

Source : DREES, Compte de la protection sociale, 2018.